

Communiqué

Les acteurs de la création musicale représentés par **Futurs Composés**, **La FEVIS**, le **Syndicat français des compositrices et compositeurs de Musique Contemporaine (SMC)**, **Profedim**, l'**Association des Centres Nationaux de Création Musicale (aCNCM)** se sont fédérés en un collectif pour à la fois réaffirmer la vitalité remarquable de leur secteur et exprimer leurs inquiétudes face aux évolutions annoncées de nombreux dispositifs d'aides et de financements.

Les dernières décennies ont vu se construire en France un écosystème unique de la création musicale qui, par la synergie de ses acteurs – de l'écriture à la diffusion en passant par la production –, par le maillage d'actions culturelles ambitieuses, a profondément modifié le paysage musical et porté l'innovation au plus près des publics et des territoires.

Notre fonctionnement, bâti en dialogue avec les partenaires publics et les organismes de gestion collective, est fondé sur l'équilibre entre toutes les étapes de la création musicale : de la conception et la commande d'une œuvre, en passant par l'écriture, la production, la médiation, jusqu'à l'interprétation devant son public. Cet équilibre se trouve aujourd'hui menacé par la modification des dispositifs existants et la mise en place de nouveaux dispositifs qui ne tiennent pas compte de tous les segments d'une chaîne complexe et interdépendante.

Ces changements dans les modes de soutien de notre filière arrivent au pire moment : déjà fragilisée par les réductions progressives des aides publiques et des organismes de gestion collective, les mesures prises face à la crise sanitaire nous installent dans une situation de grandes difficultés.

C'est pourquoi le collectif a initié une première série de rencontres avec la SACEM, l'ADAMI, le ministère de la Culture et la Délégation Générale de la Création Artistique, le Centre National de la Musique ainsi que la Maison de la Musique Contemporaine. Il a exprimé auprès de chaque partenaire la nécessité de maintenir l'équilibre de l'écosystème de la création, en prenant en compte son modèle économique et en coordonnant et harmonisant les différents dispositifs de soutien afin qu'ils couvrent l'ensemble du spectre du processus de création.

Lors de cette première séquence d'échanges généraux, le collectif et ses interlocuteurs sont convenus de prendre date pour des réunions techniques thématiques. Au sortir de ces réunions « bilatérales », le collectif souhaite aussi réunir par groupes ses partenaires afin de favoriser une réflexion collective et contribuer par son expertise et sa vision d'ensemble de la filière de la création, à la mise en place d'un plan de soutien concerté, équilibré, en accord avec ses spécificités.

Le financement de la filière création musicale ne peut faire l'impasse sur l'articulation, la complémentarité, l'interdépendance artistique et budgétaire de ses différents acteurs. Face au risque d'une addition d'aides déconnectées les unes des autres, fragmentées et déséquilibrées, le collectif exprime le besoin d'une politique de soutien cohérente prenant en compte la dynamique de toutes ses composantes pour permettre de maintenir et développer le rayonnement de la création musicale.